

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 8 MARS 2024

L'an deux mil vingt quatre
Le huit mars à 20H45,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Didier SAUSSAY, Maire.

Etaient présents : Messieurs Didier SAUSSAY, Yannick VANDENABEELE, Julien MASQUELIER, Didier PIETTE, François LIGNEY, Roland FONTAINE, Filipe MARTINS, Christian JAROSZ, Laurent ESCRIVA, Madame : Anne CHASSANG, Françoise SANSON

Procuration : Edite DA SILVA à Didier SAUSSAY

Arrivé d'Edouard RIGAUD à 21H55 (compte administratif 2023)

Est désigné comme secrétaire Laurent ESCRIVA.

Date de la convocation : 1/03/2024

Ordre du jour :

- Délibération taxe d'aménagement
- Eglise (architecte)
- Remplacement postes école
- Compte administratif 2023 et Budget 2024
- Terrain communal
- Demande de subvention Flex en fête
- Devis tennis
- Rapport annuel 2022 SIRYAE
- Questions diverses (demande de prise en charge frais de scolarité, sorties scolaires, stretching postural)

Puis lecture est faite du compte rendu de la séance précédente qui est approuvé sans observations.

Enfin, on passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

DELIBERATION TAXE AMENAGEMENT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de voter le taux de la taxe d'aménagement (TA)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents décide de reconduire le taux de la taxe d'aménagement à 5%

EGLISE

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancée du projet de rénovation du toit de l'église.

REPLACEMENT POSTE ECOLE

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal du besoin de remplacer le poste de cantine et garderie durant le congé maternité

Le Conseil Municipal, décide de pourvoir le poste.

TERRAIN COMMUNAL

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal une proposition d'achat du terrain communal par un particulier. Il est décidé d'accepter l'offre.

COMPTE ADMINISTRATIF ET BUDGET 2024

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal le compte administratif 2023 et le projet de budget 2024.

DETR (Dotation des équipements des territoires ruraux)

Monsieur Le maire informe le conseil municipal qu'il a lieu de délibérer pour une demande de subvention pour le tableau numérique de la future classe

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de demander la detr pour un tableau numérique.

DEMANDE DE SUBVENTION FLEX EN FETE

Monsieur Le Maire informe le Conseil d'une demande de subvention de Flex'en fête.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec 9 voix POUR et 4 ABSTENTIONS décide d'attribuer une subvention de 2 000€.

DEMANDE DE SUBVENTION Les P'tits loups

Monsieur Le Maire informe le Conseil que la mairie a reçu des informations complémentaires concernant la subvention demandée par Les P'tits Loups de Saint-Martin-des-Champs

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'accorder une subvention au P'tits Loups de 1 000 €.

DEVIS TENNIS

Monsieur Le Maire présente au conseil un devis pour les peintures au sol du tennis.

Le conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'accepter le devis.

LOCATION COURS SALLE DES FETES

Monsieur Le maire présente au conseil municipal une demande de la part d'une association pour la diminution du tarif de la location de la salle des fêtes.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de refuser cette demande.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de participation

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H47.